

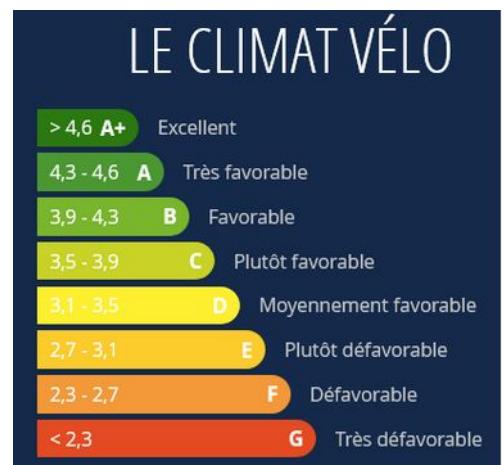
Baromètre vélo 2025 : un désir de vélo en Savoie, quelle prise en charge par les collectivités ?

28 novembre 2025. Communiqué de presse Roue Libre

1/ Une participation record en Savoie

Du 28 février au 2 juin 2025, la Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB) a mené la 4e édition de l'enquête nationale « Baromètre vélo 2025 ». Il s'agit de la plus grande enquête citoyenne au monde concernant la pratique du vélo.

Le Baromètre vélo est un outil de démocratie participative, qui donne la parole à tous les citoyen·ne·s, des métropoles aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo. Son but : coconstruire une politique cyclable inclusive et solidaire qui permet à chaque personne de se déplacer à vélo en toute sécurité.



Roue Libre a relayé cette enquête sur l'ensemble de la Savoie ; avec plus de 3381 votants, 30 communes ont été qualifiées en 2025, contre 11 en 2021. 13 communes de l'agglomération de Grand Chambéry sont qualifiées, 9 sur Grand Lac, 3 en Cœur de Savoie et 2 sur Arlysère ainsi que les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Bourg-Saint-Maurice et Aime-La-Plagne.

Retrouvez toutes les résultats en lien : <https://rouelibre.net/barometre>

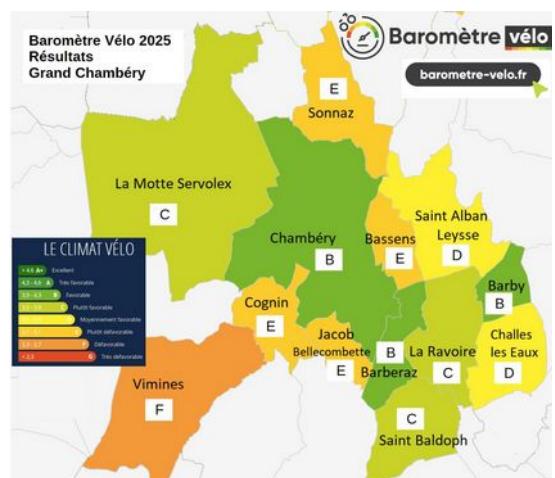
2/ Sur Grand Chambéry

a) Les situations les plus favorables

Le niveau de service continue à être un point fort de l'agglomération, reconnue pour ses efforts en matière de location, d'animation, d'ateliers et de stationnement vélo.

Le climat cyclable n'est pourtant jugé favorable par les usagers (note B ou C) que pour seulement 6 communes.

- Le meilleur score, avec également la meilleure progression, est obtenu par la commune de Barberaz : les efforts récents en matière d'apaisement du trafic automobile sont salués par les usagers, et bénéficient autant aux pratiques piétonnes qu'à la circulation des vélos.



- Malgré une amélioration globale du climat cyclable sur Chambéry, le score progresse bien moins vite que les autres communes de sa catégorie, et Chambéry ne figure plus sur le podium des villes cyclables. Les progrès en termes d'aménagement ont en effet été très localisés depuis la dernière édition du baromètre, et la démarche Ville Apaisée n'a pas encore produit les réaménagements qui permettraient de sécuriser et de conforter les usages. Les usagers indiquent clairement les axes à améliorer : giratoire du stade, Avenues du Comte-Vert et Jean Jaurès, giratoire de la poste, Place du Centenaire, traversées de la Leysse, giratoire du lycée Monge, liaisons avec les Hauts de Chambéry, Place St-Pierre-de-Maché... beaucoup d'axes revendiqués par RL pour une sécurisation. En revanche, les secteurs récemment aménagés (Avenue des Ducs, liaison Place Caffe- Place Monge) sont très vite remarqués et salués par les usagers.
- La Motte-Servolex s'inscrit dans une dynamique proche de Chambéry, mais avec un niveau de satisfaction plus faible et une mobilisation faible : 0,58 votes pour 100 hab., le plus faible de toute l'agglomération.
- La commune de Barby fait son entrée en 2025 au Baromètre, avec un climat vélo très favorable : les usagers y apprécient en particulier le confort des aménagements. L'entrée de Saint-Baldoph au Baromètre dépeint une situation plus mitigée, plutôt favorable mais avec une note faible sur la sécurité des déplacements
- Enfin, la progression du score est notable pour la commune de La Ravoire, portée par le stationnement, les services et le confort des aménagements.

> Aucune de ces communes n'atteint un score de 4/5 pour la sécurité, qui reste le principal enjeu pour le développement des pratiques cyclables. Roue Libre appelle les collectivités à accroître leur effort pour produire des itinéraires continus et sécurisés à l'échelle de l'agglomération.

b) Des situations inquiétantes

Dans le bas du tableau, la situation de la commune de Vimines interpelle, avec le plus faible score de toute la Savoie mais la plus forte mobilisation avec 3,65 votes pour 100 hab.. Les usagers sanctionnent très clairement le caractère dangereux de la liaison avec le cœur de l'agglomération.

> Il s'agit pour Roue Libre d'un sérieux signal d'alerte, que l'association demande aux collectivités concernées de prendre en charge au plus vite.

La situation de Cognin apparaît également préoccupante : troisième commune de l'agglomération par sa population, avec un potentiel de pratique considérable, aujourd'hui limité par le faible niveau de sécurisation de la RD1006 en traversée du centre-ville et pour le lien avec Chambéry.

Les autres communes classées (Sonnaz, Bassens, Jacob-Bellecombe, Saint-Alban-Leysse, Challes-les Eaux) présentent des climats cyclables moyens ou défavorables. Le manque d'itinéraires cyclables, la présence d'axes routiers agressifs pour les circulations cyclables et piétonnes ne permettent pas à la pratique de s'y établir dans de bonnes conditions.

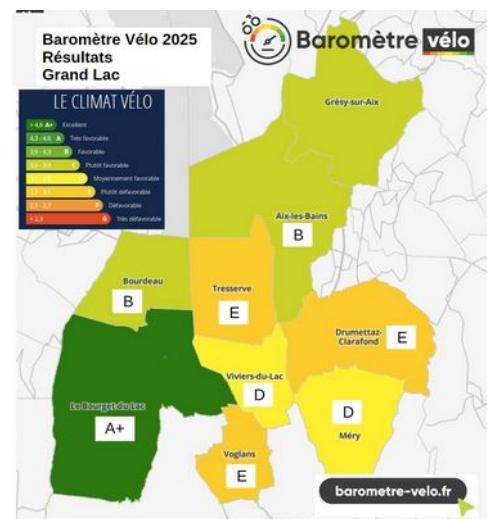
3/ Et à l'échelle de la Savoie ?

a) Sur le territoire de Grand Lac

La participation a également bondi sur Grand Lac : 9 communes sont qualifiées, seulement deux d'entre-elles (Aix-les-Bains et Le Bourget-du-Lac) étaient présentes à l'édition 2021 !

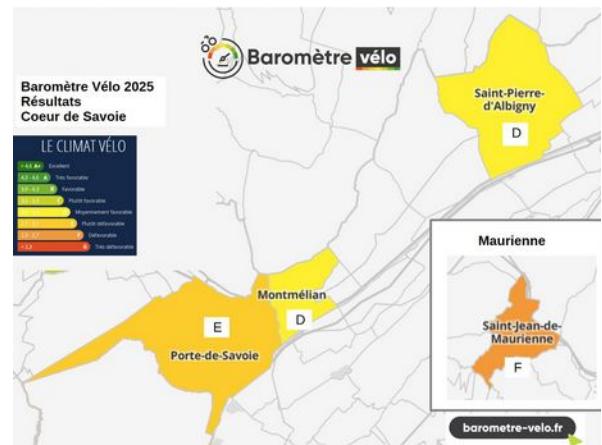
L'évolution du climat cyclable est particulièrement important au Bourget-du-Lac, seule commune de Savoie classée "excellent", et sur le podium national des communes de sa catégorie. Cette performance saluée par Roue Libre est le reflet d'un travail de fond mené en matière de sécurisation des pratiques piétonnes et cyclistes, sur le stationnement, la promotion du vélo dès l'école, l'atelier d'auto-réparation Vélobricolac.

Le climat cyclable reste plutôt favorable à Aix-les-Bains, où il tend à stagner, ainsi qu'à Grésy-sur-Aix et à Bourdeau. Les communes de l'agglomération qui font leur entrée au Baromètre (Méry, Viviers-du-Lac, Drumettaz-Claraond, Tresserve, Voglans) avec un état des lieux moins favorable, qui doit être reçu par les collectivités concernées comme un appel à progresser.



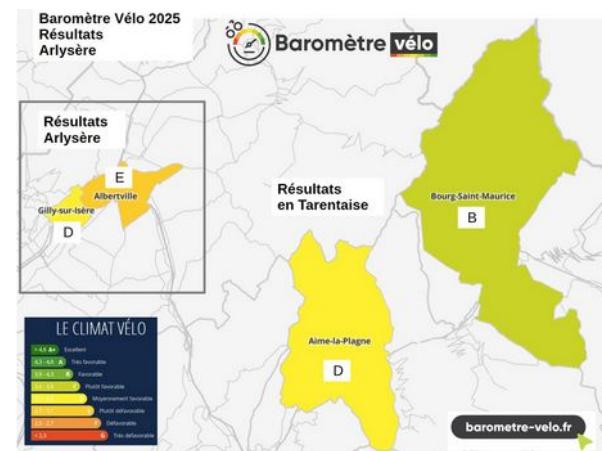
b) Sur le territoire de Cœur de Savoie

Le climat cyclable a progressé à Montmélian, mais reste encore à un niveau moyen, comme sur les deux autres communes classées en 2025 (Porte-de-Savoie et St-Pierre d'Albigny).



c) Sur le territoire d'Arlysère

Seules les communes d'Albertville et de Gilly-sur-Isère étaient classées en 2021. Si le climat cyclable s'améliore à Gilly-sur-Isère, il se détériore de façon très préoccupante à Albertville. Roue Libre invite la commune et l'agglomération à prendre conscience de la nécessité d'agir rapidement pour retrouver une dynamique positive.



d) Ailleurs en Savoie

Roue libre salue enfin l'arrivée de Saint-Jean-de-Maurienne, Bourg-Saint-Maurice et Aime-La-Plagne, signe que la pratique du vélo au quotidien concerne désormais tous les territoires. Le faible score obtenu à Saint-Jean-de-Maurienne invite également à une réaction forte sur la sixième commune de Savoie par la population.

Roue Libre appelle à un sursaut pour répondre aux besoins des usagers : l'apaisement du trafic automobile et la construction d'un réseau cyclable à haut niveau de service constituent des priorités pour une mobilité durable, avec un engagement nécessaire dans la durée.

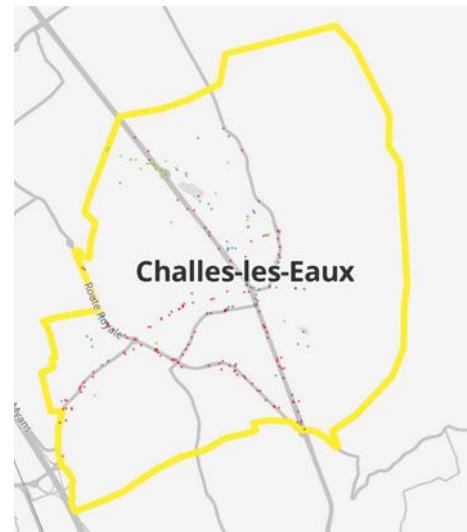
Retrouvez tous les résultats (notes, cartes...) sur <https://www.barometre-velo.fr/>

ANNEXES

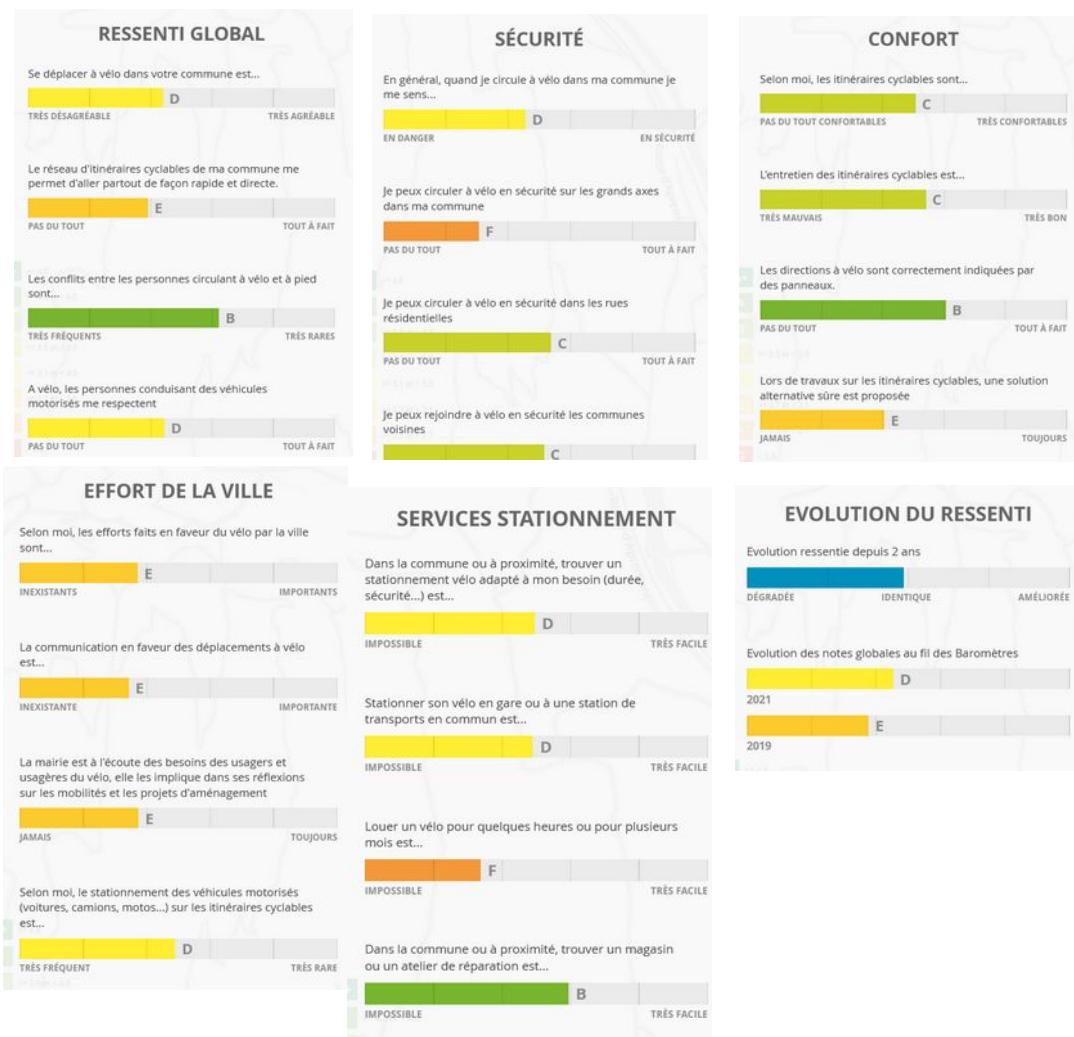
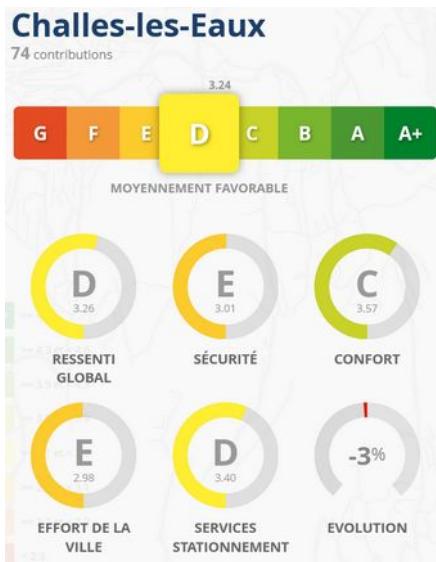
Annexe 1 : Résultats détaillés commune par commune :

A retrouver sur <https://www.barometre-velo.fr/>

Exemple de résultat pour la commune de Challes les Eaux :



Notes générales de chaque commune :

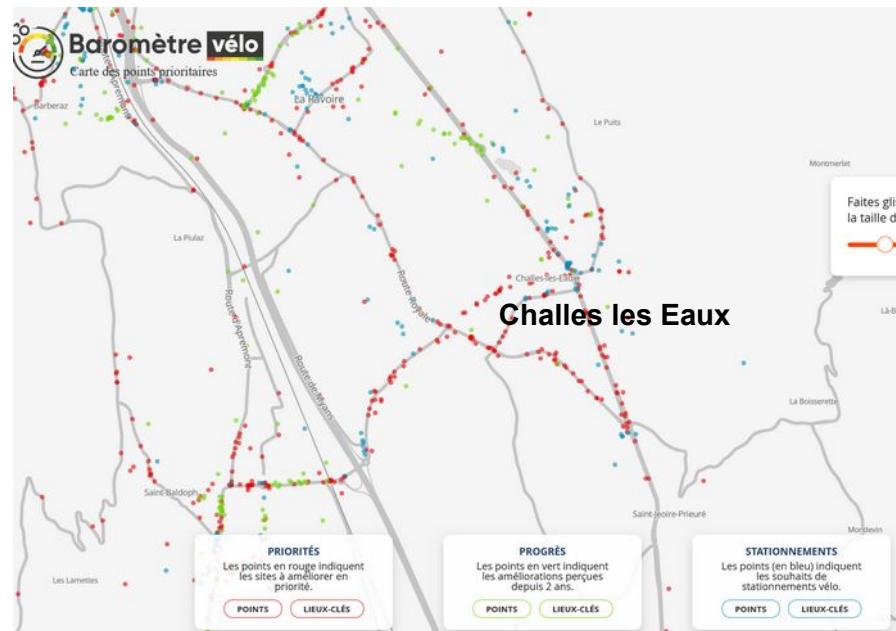


Annexe 2 : Une cartographie citoyenne, outil d'aide à l'action pour les collectivités

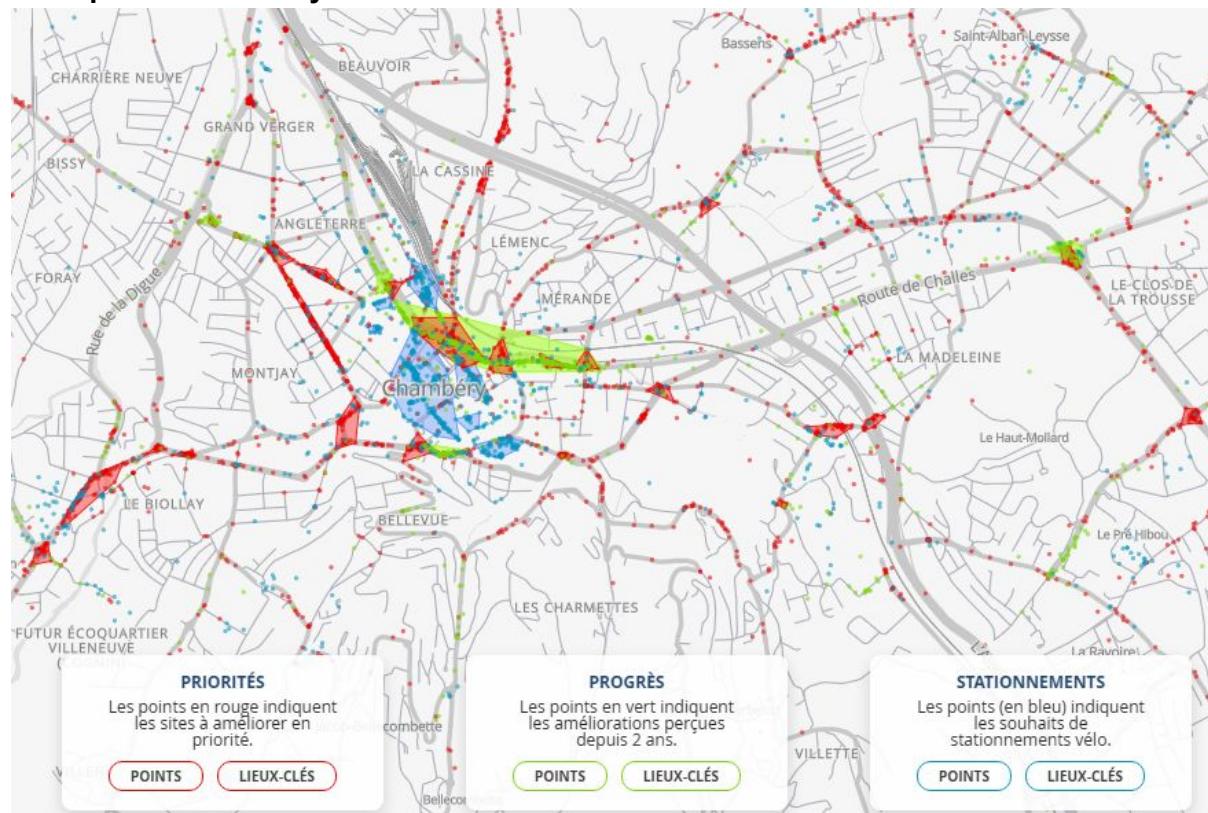
Le Baromètre vélo n'est pas qu'un classement de communes : ses cartes interactives dessinent une géographie précise des zones clés d'un territoire, identifiées et pointées par les répondant·es.

- En rouge, les zones les plus conflictuelles ou accidentogènes.
- En vert, les évolutions positives soulignent les aménagements récents.
- En bleu, les besoins en stationnement complètent ce diagnostic.

Exemple de la commune de Challes les Eaux :



Exemple de Chambéry :



Cartes disponibles en lien sur <https://www.barometre-velo.fr/2025/carte>

Annexe 3. Résultats détaillés pour toutes les communes de Savoie

Commune qualifiée	2019	2021	2025	Classe	Evolution 25_21 (%)		Services et stationnement	Efforts de la Commune	Confort	Sécurité	Ressenti général
Albertville	3,0891	3,16	3,04	E	-3.7%		3,32	2,85	3,02	2,97	3,03
Gilly-sur-Isère	2,74711	3	3,37	D	+12.2%		3,43	3,47	3,35	3,18	3,42
Barberaz	/	3,61	4,13	B	+14.6%		4,30	4,35	4,20	3,83	3,99
Barby	/	/	4,02	B	/		3,89	3,94	4,26	3,90	4,14
Bassens	/	/	2,95	E	/		3,59	2,41	2,95	2,74	3,03
Challes-les-Eaux	2,88838	3,27	3,24	D	-0.9%		3,40	2,98	3,57	3,01	3,26
Chambéry	3,7576	3,83	4,06	B	+6.1%		4,57	3,90	4,11	3,76	3,98
Cognin	3,44243	2,95	3,04	E	+3.2%		3,57	2,71	3,16	2,73	3,05
Jacob-Bellecombette	/	/	2,98	E	/		3,41	2,86	3,02	2,70	2,91
La Motte-Servolex	3,70537	3,61	3,83	C	+6.1%		3,88	3,84	3,90	3,70	3,81
La Ravoire	2,95109	3,24	3,59	C	+11.0%		3,84	3,41	3,74	3,34	3,63
Saint-Alban-Leysse	/	/	3,47	D	/		4,00	3,25	3,58	3,15	3,36
Saint-Baldoph	/	/	3,60	C	/		3,65	3,56	3,67	3,34	3,78
Sonnaz	/	/	2,88	E	/		3,19	2,70	2,89	2,65	3,01
Vimines	/	/	2,37	F	/		3,12	2,05	1,86	2,24	2,59
Aix-les-Bains	3,32438	3,59	3,63	C	+1.4%		4,21	3,44	3,62	3,31	3,59
Bourdeau	/	/	3,67	C	/		3,53	3,74	3,71	3,48	3,91
Drumettaz-Clarafond	/	/	2,90	E	/		3,54	2,86	2,61	2,62	2,90
Grésy-sur-Aix	/	/	3,68	C	/		4,15	3,95	3,54	3,25	3,49
Le Bourget-du-Lac	/	4,18	4,64	A+	+11.0%		4,58	4,94	4,64	4,46	4,61
Méry	/	/	3,16	D	/		3,33	3,34	2,93	2,96	3,26
Tresserve	/	/	2,90	E	/		3,35	2,55	2,72	2,80	3,07
Viviers-du-Lac	/	/	3,31	D	/		3,83	3,32	3,35	2,90	3,17
Voglans	/	/	2,76	E	/		3,08	2,57	2,89	2,51	2,76
Saint-Jean-de-Maurienne	/	/	2,57	F	/		3,65	2,39	1,97	2,30	2,52
Montmélian	/	2,96	3,23	D	+9.1%		3,87	3,15	2,95	2,96	3,23
Porte-de-Savoie	/	/	2,82	E	/		3,27	2,76	2,84	2,43	2,83
Saint-Pierre-d'Albigny	/	/	3,34	D	/		3,76	2,99	3,29	3,26	3,41
Bourg-Saint-Maurice	/	/	3,82	C	/		3,77	4,23	3,78	3,58	3,72
Aime-la-Plagne	/	/	3,13	D	/		3,35	3,05	3,01	2,95	3,29